Pour plus d'information et connaître les sessions de formation, référez-vous à votre Comité Régional

Comité Régional Sports pour Tous Nouvelle-Aquitaine
Renseignements CQP ALS :
benjamin.robieu@sportspourtous.org
Tel : 06 58 24 47 98

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

12 place Georges Pompidou - 93160 Noisy le Grand
T 01 41 67 50 70 / F 01 41 67 50 90

www.sportspourtous.org
info@sportspourtous.org

www.sportspourtous.org

MÉTIERS DU SPORT

Fédération Française Sports pour Tous

CQP ALS

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur Loisir Sportif

Citoyens du Sport

- Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression
- Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition
- Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS

En faisant le choix de concevoir et d'organiser la formation au CQP ALS autour de la Dimension Educative et Sociale du Sport (DESS) , la Fédération se donne les moyens de faire vivre au quotidien les valeurs qui sont les siennes : rendre accessible le sport au plus grand nombre, ouvrir à une pratique de loisir multisports, promouvoir la santé et le bien-être, favoriser l'intégration sociale, développer l'échange et la coopération.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS EST DÉLÉGATAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE CE CQP DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DU SPORT.

LES PRÉROGATIVES ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le titulaire du CQP ALS encadre des activités en cours collectif visant l'accessibilité aux pratiques de loisir sportif. Il a pour vocation de faire découvrir, initier et sensibiliser tous les publics à ces pratiques.
Il est placé sous la responsabilité d'un employeur et exerce son activité, en toute autonomie.
Il est classé au groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport. Sa base annuelle de temps de travail est de 360 h de face à face pédagogique.

UN CERTIFICAT RECONNU PAR LE CODE DU SPORT ET LE RNCP

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), le CQP ALS permet d'animer et encadrer contre rémunération dans l'une des trois options suivantes :

- **Les Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression : techniques cardio, renforcement musculaire, techniques douces, activités d'expression.**
- **Les Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation : vélo loisir, randonnée pédestre, roller, orientation…**
- **Les Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition : arts et éducation par les activités physiques d'opposition, jeux de raquette, jeux de ballons.**

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le CQP ALS s'adresse à toute personne voulant exercer la fonction d'Animateur de Loisir Sportif.

A l'entrée en formation le candidat au CQP « ALS » doit répondre aux exigences suivantes :
- Etre âgé de 16 ans révolus.
- Etre âgé de 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification par le jury plénier).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement.
- Présenter :
  - une attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois).
  - ou une attestation de pratique d'une durée de 140 h liée à l'option visée.

LES POINTS FORTS DU CQP ALS

- *Diplôme professionnel, multisport et tous publics*
- *Possibilité d'intervenir dans divers secteurs professionnels*
- *Evolution possible vers les BPJEPS*

LES POINTS FORTS DE LA FÉDÉRATION SPORTS POUR TOUS

- *Participer à un mouvement sportif tourné vers l'individu*
- *Accompagner les parcours de chacun pour se former et développer son projet*

LA FORMATION

UNE FORMATION EN ALTERNANCE DE 176 HEURES QUI COMPREND :

5 heures de positionnement : définition du parcours individuel de formation et du projet professionnel

50 heures dans les associations et clubs sportifs auprès d'un tuteur expérimenté

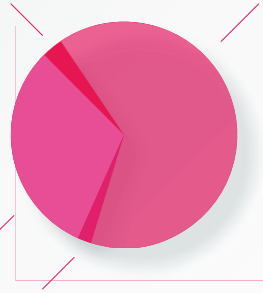

126 heures en centre de formation réparties en 3 unités de compétences :
- **Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action**
- **Préparer, animer et encadrer une action d'animation**
- **Mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite d'activité**

3 heures de certification réparties en 2 épreuves :
- une épreuve d'expression écrite et orale pour présenter son projet d'animation
- une épreuve pratique d'animation d'une activité

2 VOIES D'ACCÈS

- Formation.
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

LES FINANCEMENTS

Ce CQP de la branche professionnelle du Sport ouvre droit aux dispositifs de financement habituels de la formation professionnelle : CPF (Compte Personnel de Formation*), plan de formation, période de professionnalisation, aides individuelles du Conseil Régional etc. Contactez votre référent régional pour plus d'information.

(*) Pensez à activer votre compte www.moncompteformation.gouv.fr